

Acouphènes

(janvier 2017)

Explication

Les acouphènes sont des sensations auditives qui n'ont pas une source externe évidente. Bien qu'ils ne soient pas habituellement associés à des affections médicales graves, ils peuvent nuire aux activités quotidiennes, affecter la qualité de vie et, à l'occasion, être le signe d'une maladie organique grave.

Étiologie

(liste non exhaustive)

- D'origine auditive
 - a. Atteinte de l'oreille externe/moyenne (p. ex. otite, bouchon de cérumen)
 - b. Atteinte du labyrinthe membraneux (p. ex. médicaments, otosclérose, exposition ambiante)
 - c. Atteinte du nerf cochléaire (p. ex. neurinome acoustique)
 - d. Atteinte du tronc/cortex cérébral (p. ex. ischémie, infection)
- D'origine para-auditive (p. ex. bruit de diable, souffle artériel)

Objectifs principaux

Dans le cas d'un patient présentant des acouphènes, le candidat devra en diagnostiquer la cause, la gravité et les complications, et mettre en place un plan de prise en charge approprié. Il devra en particulier comprendre la détresse que cette affection généralement bénigne peut causer.

Objectifs spécifiques

Dans le cas d'un patient présentant des acouphènes, le candidat devra

- énumérer et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment :
 - a. faire une anamnèse et un examen physique appropriés afin d'en classer et d'en diagnostiquer la cause (p. ex. acouphènes d'origine pathologique, induits par le bruit);
- énumérer et interpréter les données cliniques et les résultats des examens de laboratoire qui ont eu une importance capitale dans les processus d'exclusion, de différenciation et de diagnostic, notamment :
 - a. détermination à savoir si le patient a besoin d'examens plus poussés à la lumière des résultats cliniques;
- établir un plan de prise en charge efficace, notamment :
 - a. diriger le patient vers des soins spécialisés, s'il y a lieu;
 - b. donner des conseils au patient si la cause des acouphènes s'avère relativement bénigne (p. ex. arrêt des médicaments, extraction d'un bouchon de cérumen ou d'un corps étranger).